



APROFEEC-RDC

Action pour la Protection de la Femme,
Enfant et Environnement au Congo

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME (JIF) 2023

Présentée par : Sarah Visando

« POUR UN MONDE DIGITAL INCLUSIF : INNOVATION ET TECHNOLOGIE POUR L'EGALITE DES SEXES »



APROFEEC-RDC

Action pour la Protection de la Femme,
Enfant et Environnement au Congo

Définition des concepts

- **Un monde digital** : Le digital se rapporte à la communication à travers les supports immatériels, aux technologies numériques aux différents réseaux.
- **Inclusif** : se dit de quelqu'un ou quelque chose qui vise à réunir toutes les sensibilités.
- **Innovation** : amélioré par rapport à ceux précédemment élaborés par l'unité l'égal.
- **Technologie** : étude des outils et techniques. Les outils numériques sont entre autres ; téléphone portable, « Smartphone », ordinateur, webcam, appareil photo ou encore caméra.
- **L'égalité des sexes** : signifie que les femmes et les hommes ont le même statut de bénéficiaires des conditions pour réaliser leurs droits.

OBJECTIF

- C'est thème à pour objectif de montrer à la femme son rôle à jouer dans l'utilisation des outils digitaux pour contribuer au développement nation et international c'est-à-dire un bon usage de technologie numérique.
- C'est ainsi que nous nous posés comme question :
 - Quel est l'impact de l'écart entre les sexes dans le numérique sur l'élargissement des inégalités économiques et sociales ?
 - Quelle est la nécessité de protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques et de s'attaquer à la violence basée sur le genre en ligne ?

DEVELOPPEMENT DU THEME

- Nos vies dépendent de plus en plus d'une forte intégration technologique (suivre un cours, appeler des proches, effectuer une transaction bancaire ou prendre un rendez-vous médical).
- Cette journée du 8 mars au niveau mondial, célèbre la contribution des femmes et des filles qui promeuvent les avancées des technologies transformatrices et l'éducation numérique.
- Et pourtant, 37% des femmes n'utilisent pas l'internet et bien qu'elles constituent près de la moitié de la population mondiale, l'écart technologique est toujours en leur défaveur : par rapport à la population masculine, elles sont 259 millions de moins à ne pas avoir accès à l'internet.

DE L'IMPACT SUR L'ÉCART ENTRE LES SEXES DANS LE NUMÉRIQUE SUR L'ÉLARGISSEMENT DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Si les femmes ne peuvent pas accéder à l'internet et ne se sentent pas en sécurité en ligne, elles ne sont pas en mesure de développer les compétences numériques nécessaires et de s'engager dans des espaces numériques, ce qui diminue leurs possibilités de poursuivre des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.
- D'ici 2050, 75% des emplois seront liés aux domaines scientifiques et technologiques. Pourtant, aujourd'hui, les femmes n'occupent que 22% des postes en intelligence artificielle, pour ne citer qu'un exemple.

LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES DANS LES ESPACES NUMÉRIQUES

- La participation des femmes et d'autres groupes marginalisés dans le secteur des technologies se traduit par des solutions plus créatives et offre un plus grand potentiel d'innovations qui répondent aux besoins des femmes et promeuvent l'égalité des sexes.
- Selon le rapport Gros plan sur l'égalité des sexes 2022 de l'ONU Femmes, l'exclusion des femmes du monde numérique a réduit 1000 milliard de dollars le pays à revenu faible et intermédiaire au cours de la dernière décennie, une perte qui atteindra 1500 milliards de dollars d'ici 2025 si rien n'est fait.

- Une approche soucieuse de l'égalité des sexes en matière d'innovation, de technologie et d'éducation numériques peut sensibiliser davantage les femmes et les filles à leurs droits et à leur engagement civique.
- Les progrès en matière de technologies numériques offrent d'immenses possibilités de relever les défis du développement et de l'aide humanitaire.

CONCLUSION

- « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes » nous femme et fille de Beni, l'usage de numérique ne doit pas être un outil des disputes mutuel, comme les autres les font sur les statuts whats App ; Instagramme ; face book ; etc.
- Nous devons faire du numérique un outil du développement des compétences socio-économique en faisant passé le message sur la VBG et EAS qui font l'une des actualités dont nombreuse victimes ne savent pas leur droit et que faire après avoir être victime du VBG et EAS, passer des messages pour nous fortifier les uns des autres en évitant des polémiques sur les réseaux faisons bon usage des outils. Et par des ventes en ligne.



APROFEEC-RDC

**Action pour la Protection de la Femme,
Enfant et Environnement au Congo**

MERCI